

Bilan 2020

Date de publication
Septembre 2020

Lentille Verte du Puy



À retenir cette campagne

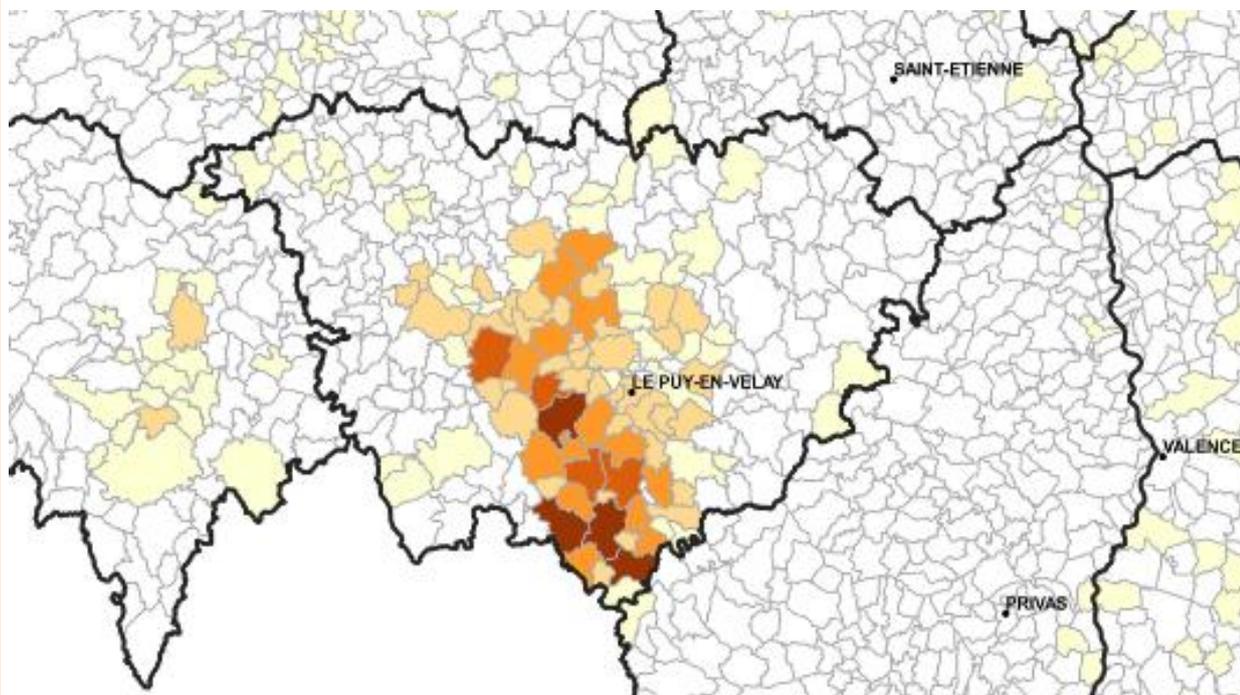
- Augmentation de la pression en bruches
- Déclenchement de foyers de maladies racinaires (dû à la présence de Fusarium et Pythium)
- Gestion de l'enherbement délicate en raison des fortes précipitations

Réseau

- 8 parcelles observées 2 fois par semaine.
- 259 observations au total du 14 avril au 27 Août 2020.
- 3 Bulletins de Santé du Végétal « Lentille » rédigés sur la campagne 2020.

Faits marquants sur la campagne :

- ✓ Semis s'étalant du 15/02 au 30/05 dans des conditions peu humides pour les semis précoces et plus saines pour les semis tardifs. Avec un cumul de précipitation dans cette période de 14,4 mm (pour une moyenne de 27,8 mm durant ces 20 dernières années.)
- ✓ Cycle végétatif perturbé en raison de conditions climatiques avec très peu d'eau en début de cycle suivi d'une période humide accusant un cumul allant de 100 mm à Landos jusqu'à 181 mm à Couteuges durant le mois de juin.
- ✓ Récolte réalisée dans de bonnes conditions climatiques mais avec un rendement de **3,89** quintaux/ha



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture et ODG Lentille Verte du Puy



➤ **Sitones du pois**

- ✓ Présence de sitones sans atteindre le seuil de nuisibilité de 50% de plants touchés avant le stade 3 à 4 feuilles.
- ✓ Niveau de pression faible.

➤ **Pucerons verts (AcrythosiphonPisum)**

- ✓ Présence de pucerons verts en cours de cycle. La forte présence d'auxiliaires de cultures telles que les syrphes, chrysopes et coccinelles a permis le contrôle des pucerons.
- ✓ Niveau de pression faible (avec un léger pic mi-mai)

➤ **Cécidomyies**

- ✓ Mise en place d'un relevé pour suivre son évolution sur la zone : 64 observations spécifiques ont été réalisées du 22 Mai au 27 juillet 2020 dans 6 parcelles réparties dans la zone.
- ✓ Faible intensité des vols ce qui a engendré peu de dégâts sur les gousses en fin de cycle (voir tableau suivant)

Captures Cécidomyies 2020	22-mai	26-mai	29-mai	02-juin	04-juin	05-juin	05-juin	08-juin	11/06 et 12/06	15-juin	16-juin	18-juin	CUMUL
Chaspuzac	0	0	3	4	0	0	0	0	0	0	1	0	8
St Georges d'Aurac	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Solignac / Loire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St Jean Lachalm	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St Haon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Captures Cécidomyies 2020	19-juin	22-juin	23-juin	25-juin	26-juin	29-juin	30-juin	02/07 et 03/07	07/07 et 10/07	15/07 et 17/07	24/07 et 27/07		CUMUL
Chaspuzac	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0			1
St Georges d'Aurac	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0			1
Solignac / Loire	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	1		5
St Jean Lachalm	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0		3
Bains	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0		3
St Haon	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0		2
												CUMUL	24

➤ **Bruches de la lentille**

Mise en place d'un relevé spécifique dans le cadre d'une étude expérimentale pour suivre l'évolution des captures s 3 parcelles dans la zone de production.
L'installation de 3 tentes malaises a permis d'intercepter les vols d'insecte du 14 avril au 15 juillet 2020 avec 2 relevés par semaine.
L'analyse de ces échantillons a été effectuée en laboratoire.

➤ Haute-Loire - Bruches			
Date	TM1	TM2	TM3
14-16/04/2020		0	0
16-21/04/2020	0	0	0
21-23/04/2020	1	0	1
23-28/04/2020	1	0	1
28-30/04/2020	0	0	0
30-05/05/2020	0	18	15
05-07/05/2020	0	12	10
07-12/05/2020	10	54	144
12-15/05/2020	0	2	0
15-19/05/2020	0	8	14
19-22/05/2020	4	48	49
22-26/05/2020	6	44	44
26-29/05/2020	0	18	16
29-02/06/2020	2	9	17
02-05/06/2020	1	0	2
05-09/06/2020	0	0	0
09-12/06/2020	0	0	0
12-16/06/2020	0	0	0
16-19/06/2020	0	0	0
19-23/06/2020	1	0	3
23-26/06/2020	0	0	7
26-30/06/2020	1	2	8
30-03/07/2020	0	1	1
03-07/07/2020	0	0	1
07-10/07/2020	1	0	1
10-15/07/2020	0	1	

Total : 579 bruches.

✓ Les relevés ci-dessus témoignent de la présence de vols de bruches pour les 3 pièges mis en place. Aucun seuil de nuisibilité bruches n'est actuellement déterminé sur lentille. La méthode de suivi avec les tentes Malaises est en cours d'expérimentation et permettra de déterminer des seuils pour analyse de risque.

✓ La pression bruches sur lentille est en augmentation ces 2 dernières années sur la zone de production. Les bruches ont été présentes dès les premières récoltes et continuent leur cycle de développement dans les silos de stockage 4 à 6 semaines après récolte.

➤ Maladies foliaires

✓ La Rouille Brune : développement de la rouille brune freiné par les conditions chaudes et sèches pour les semis précoces. Malgré des épisodes humides, on a pu constater peu de symptômes.

✓ L'Anthracnose : quelques apparitions sur l'ensemble de la zone de production dès le stade floraison. Peu d'impact sur le rendement final.

➤ Maladies racinaires

✓ Des foyers de jaunissement sont apparus de manière précoce dès le stade 6 à 8 feuilles de la lentille en raison des cumuls de précipitations importants entre mai et juin.

✓ Réalisation d'analyse sur plantes de lentille qui ont permis de détecter la présence de champignons Fusarium Oxysporum et Pythium sp. Dans ces mêmes analyses, absence d'Aphanomyces Euteiches comme en 2017.

✓ Perte de rendement estimée de 30% à la destruction totale de la parcelle



Gestion des adventices dans la culture de lentille

- ✓ Les adventices les plus problématiques sont les bleuets des champs et les orties royales et cette année les matricaires. Présence de renouées des oiseaux, renouées liserons sur les semis.
- ✓ Les conditions humides du printemps 2020 ont été favorables à la levée tardive des adventices dans les parcelles et en particulier de la matricaire qui a envahie des parcelles en intégralité au mois de juillet. En effet, les interventions mécaniques avec herse étrille, bineuse et roto étrille ont été délicates voir même impossible à réaliser, gênées par des périodes de pluie.
- ✓ L'utilisation d'une écimeuse a permis de nettoyer certaines parcelles et de faire des moissons plus propres et plus faciles.



Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Joël BATONNET (CA43), joel.batonnet@haute-loire.chambagri.fr, 04 71 07 71 97.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives, des négoce et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Ce BSV est rédigé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire par délégation pour l'ODG Lentille Verte du Puy AOP.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité.